

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 31 mai 2022

La commission s'est réunie à 14h40 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

1. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 21 avril 2022 modifiant l'accord de coopération-cadre du 27 février 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières doc. 87 (2021-2022) n° 1

<u>Décisions</u>

- A l'unanimité des 9 membres présents, M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé introductif de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
- La commission a fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.
- 2. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 doc. 86 (2021-2022) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022

doc. 86 (2021-2022) n° 2 et doc. 86 (2021-2022) 2a

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022

doc. 86 (2021-2022) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022

doc. 86 (2021-2022) n° 4

Décisions

- A l'unanimité des 9 membres présents, M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé introductif de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Gisèle Buchsenschmidt, représentante de la Cour des comptes.
- La commission a procédé à un échange de vues avec la représentante de la Cour des comptes.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles et des tableaux annexés de chacun des projets.
 - Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Les articles 2 et 3 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Les articles 2 à 4 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Les articles 2 et 3 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.

- Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
 - L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Les articles 2 à 4 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
 - L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
- La commission a fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

3. Divers

Dans le cadre de ses travaux relatifs aux « Jeunes en errance », la commission procèdera à la visite de l'asbl Macadam le mercredi 14 juin 2022 à partir de 14 heures.

Prochaine réunion : sur convocation.

<u>Membres présents</u>: Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie (présidente), M. Hicham Talhi (remplace Mme Farida Tahar, excusée) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents: Mme Elisa Groppi (excusée) et M. Petya Obolensky.

<u>Était également présente à la réunion</u>: Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) et Mme Gisèle Buchsenschmidt (représentante de la Cour des comptes).